

CIBLE

VIOLS

Le comportement de certains policiers et les drames qui en ont résulté pendant la semaine pascale ne sauraient faire oublier que la police, dans son ensemble, accomplit ses missions, toujours difficiles et délicates, souvent dangereuses, dans un respect scrupuleux des lois et des règlements.

Il en est ainsi, à quelques exceptions près, dans les affaires criminelles, et aussi dans cette tâche quotidienne et non-spectaculaire qui consiste à enquêter sur les personnes disparues. Pour répondre à l'angoisse des familles dans le respect de la vie privée de chacun, il faut faire preuve d'un sens de l'humanité qui procède moins des règlements que de l'intelligence des êtres et des situations.

Au contraire, lorsque la télévision, usurpant les fonctions de la police et de la justice, lance des avis de recherche et des appels à témoin, le spectacle qu'elle donne s'organise, dans l'indiscrétion totale, au mépris du droit et sans aucun respect des gens. Cette logique sera un jour ou l'autre meurtrière. Il est urgent de l'enrayer en arrêtant sans tarder les émissions qui, tout à la fois, violent la loi et l'intimité des citoyens.

Balladur

DES PROJETS



sans

SURPRISE

N.A.R.

**Notre 12^e
Congrès**

(p. 10)

Police

**Bavures
en série**

(p. 3)

M2242 - 599 - 15,00 F



Lettre ouverte au camarade Lénine

Cher Vladimir Illich,

Au paradis rouge, tu as certainement regardé, en compagnie de Léon Trotski et de quelques autres camarades de la grande époque (1), une cassette du film « L'Aveu ». Tu te souviens sans doute des dernières images et de ce message ironique qui t'était adressé, en grandes lettres peintes sur un mur de Prague : « Reviens, Lénine, ils sont devenus fous ! »

Où, reviens, camarade Lénine. Pas comme chef de parti, car tu dois en avoir plein le dos. Pas comme maître d'oeuvre de la Révolution car tu as vu que ça s'est finalement mal terminé. Reviens comme conseiller, comme expert, juste quelques mois, avec un bon salaire, tous les avantages sociaux arrachés à la bourgeoisie par le mouvement ouvrier, une voiture de fonction et deux billets gratuits pour le Crazy Horse.

Conseiller en quoi ? Expert de quoi ? Tu as deviné. Si on te dérange, c'est parce que dans notre pauvre pays on ne sait plus faire de scission, constituer une tendance, une fraction, ou réus-

sir la plus petite manœuvre d'appareil. Ah ! Camarade Lénine, la fondation du bolchevisme au congrès du Parti social-démocrate russe de 1903 ! Et cette petite affaire que tu m'ont-nais en 1917 dans la social-démocratie suisse peu avant ton retour en Russie ! Que de souvenirs...

Mais maintenant c'est le gâchis. Vladimir Illich, regarde tes propres fils. Au Parti communiste, cela fait des années qu'on fait des manières, un pied dedans, un pied dehors : rénovateurs, refondateurs, reconstruteurs, personne ne sait plus où ils en sont. Une tendance, ça doit se bâtir sur un projet solide et clair. Une scission, il faut qu'elle soit nette, et totale.

Quant aux socialistes, c'est à pleurer. Tu as vu ce pauvre Rocard ? C'est un vieux militant, formé à la rude école du P.S.U., et pourtant que de bourdes ! Certes, le « big bang » fit frémir la presse, mais sans remobiliser un parti socialiste en pleine retraite et, lorsque sonna l'heure de la débâcle, Michel Rocard n'avait plus le moindre message d'espoir à offrir aux troupes éperdues. Battu aux légis-

latives, sans doute contraint à l'action pour se maintenir en position de « candidat virtuel », l'ancien premier ministre a trouvé judicieux de prendre en main l'appareil socialiste. Là encore, quelle accumulation d'erreurs tactiques et stratégiques que tu aurais soulignées en lettres de feu, cher Vladimir Illich, dans une de ces brochures dont les vrais militants conservent le souvenir. En attendant ton retour parmi nous, et la rédaction d'un texte qui pourrait s'appeler « la Révolution mitterrandienne et le renégat Rocky » (2) je te propose ces brèves appréciations :

1) On fait une scission dans la phase ascendante d'un mouvement, pas en période d'effondrement sinon on risque de tout détruire.

2) Une scission se prépare plusieurs mois à l'avance, afin de recevoir le maximum d'appuis et de neutraliser quelques adversaires potentiels - ce qui permet de se présenter en défenseur de l'unité du Parti. Au contraire, la précipitation des rocardiens casse en deux le Parti socialiste. Les nouveaux maîtres de la rue de Solferino sont en outre privés

de l'appui de nombreux députés et le chef de l'État - bêtement agressé par Rocard en cours de campagne - doit être dans une fureur noire.

3) Une scission se fait en fonction d'un projet idéologique cohérent - lequel fait manifestement défaut aux rocardiens, qui tentent simplement d'installer leur patron sur un fauteuil de présidentiable. Au lieu d'une stratégie méditée, la hâte brouillonne d'un ambitieux.

4) Agissant ainsi, Michel Rocard ouvre un boulevard à son grand rival Jacques Delors ; si ce dernier se décide, le « candidat virtuel » est cuit.

Voilà où ils en sont, cher grand Lénine. Reviens vite, car le travail ne manque pas ; après la gauche, tu pourras devenir consultant au RPR. On te donnera les noms des dirigeants intéressés.

A bientôt. Partage avec Kroupskaïa nos amitiés militantes.

S.O.S. Scission propre.

(1) A propos, Staline est-il au purgatoire ou en enfer ? Donne-nous des nouvelles, Georges Marchais aimerait bien savoir !
(2) Tous nos lecteurs connaissent par coeur l'ouvrage célèbre de Lénine : La Révolution prolétarienne et le renégat Kautsky, Éditions de Moscou.

La roue de la fortune

Il n'y a pas d'exercice heureux du pouvoir. Cette banalité s'est vérifiée, une fois de plus, dans la nouvelle majorité parlementaire.

La victoire de la droite est beaucoup trop massive pour que l'alliance entre les groupes et entre les chefs reste en l'état. La proximité de l'élection présidentielle oblige chaque candidat virtuel à trouver dès à présent la bonne position de départ, sous peine d'être éliminé d'entrée de jeu.

De fait, peu de jours ont suffi après le second tour des législatives pour que chacun bouge sur l'échiquier et le résultat des grandes manoeuvres parlementaires est beaucoup plus important, dans les rapports de force entre les partis de la majorité, que la répartition des portefeuilles entre l'UDF et le RPR.

Dès avant le début de la semaine pascalle, il était clair que le grand vainqueur du premier tournoi était Philippe Séguin, tandis que Valéry Giscard d'Estaing se voyait marginalisé de bien dangereuse manière. Bien entendu, il s'agit de la victoire personnelle de Philippe Séguin, beaucoup plus que de celle du RPR. Certes, ce parti occupe la meilleure position stratégique puisqu'il contrôle à la fois Maignon, le ministère de l'Intérieur, et la présidence de l'Assemblée nationale. Mais rien ne dit que la primauté de Jacques Chirac ne sera pas contestée par ses barons, puisque le statut de présidentiable appartient à tous et à personne. A cet égard, Philippe Séguin occupe désormais une situation particulièrement enviable : son élection lui donne du prestige, lui assure un

surcroît d'autorité, lui offre des moyens matériels qui ne sont pas négligeables, et le met à l'abri des désagréments de la gestion quotidienne des affaires. Jacques Chirac, au contraire, paraît bien en arrière des premières lignes et risque de ne pas avoir assez de prise sur l'événement...

Mais c'est Valéry Giscard d'Estaing qui a perdu en quelques jours le plus grand nombre d'atouts. Sa dignité d'ancien Président le gêne énormément, puisqu'il ne peut accepter les places de second ordre.

Quant aux premières, le RPR ne pouvait manquer de se les réserver puisqu'il était le plus fort : donc Maignon et l'hôtel de Lassay ont tour à tour échappé au premier présidentiable de l'UDF et celui-ci en a conçu une vive amertume

puisque'il est entré sur la voie du « soutien critique » avant même qu'Edouard Balladur ait présenté aux députés les orientations de sa politique. Le Premier ministre devra compter avec ce maître-censeur, d'autant plus aigre qu'il se sait dans la ligne de mire d'autres présidentiables de l'UDF - à commencer par François Léotard.

Moralité ? La logique de l'élection présidentielle a fait éclater le Parti socialiste. Elle compromet dès à présent la cohésion de la nouvelle majorité.

Elle tourne, elle tourne, la roue de la fortune.

Annette DELRANCK

De l'ordre républicain

Trois jeunes gens tués par des policiers : la semaine pascalle fut sanglante...

Le dimanche 4 avril, à Chambéry, un jeune homme de 18 ans, Eric Simonté, était tué par le policier qui l'arrêtait après l'avoir surpris en train de voler des roues de voiture. Le mardi 6, Nakomé, âgé de 17 ans, était tué d'une balle dans la tête lors d'une garde à vue dans un commissariat du 18^e arrondissement. Le vendredi 9, Rachid, 17 ans, grièvement blessé deux jours auparavant à Wattrelos par un policier ivre, décédait à l'hôpital.

La succession des drames, l'évidence des faits, le scandale qu'ils provoquent, rendent dérisoirement inutile l'accumulation des adjectifs. Il suffit de souligner la terrible contradiction que ces homicides apportent aux nobles propos de M. Balladur sur la restauration de l'État républicain.

L'État républicain, c'est celui qui est soucieux du bien commun ; c'est celui qui veille sur l'ensemble des citoyens au nom du très ancien droit à la sûreté, qui commence par le droit de vivre, et qui s'affirme dans la Déclaration des droits de l'homme. L'État républicain, c'est donc, dès avant la Révolution française, celui qui assure en tous lieux et en même temps la sécurité des personnes et des biens, qui maintient l'ordre public et qui garantit le respect des droits de chacun - honnête homme ou délinquant (1).

La mort de trois jeunes gens a cruellement démontré que le discours sécuritaire allait à l'encontre de la sûreté des citoyens et du souci de l'ordre public puisque des manifestations de colère ont eu lieu à Paris et dans le Nord. Ainsi, attisé par des pratiques policières irresponsables, le cycle de la violence commençait à se former.

Comment des policiers, s'ils ne la

respectent pas eux-mêmes (tabassage dans les commissariats, violences gratuites, insultes racistes), pourraient-ils inculquer le respect de la loi à des jeunes privés par ailleurs de tous repères moraux ?

Charles Pasqua a vite compris qu'il était pris au piège de l'image ultra-répressive qu'il avait cultivée entre 1986 et 1988. Le ministre de l'Intérieur de 1986 avait déclaré qu'il couvrirait la police en cas de bavure, certains policiers ont cru que le ministre de l'Intérieur de 1993 ferait de même. D'où un dévouement d'autant plus difficile à contrôler que, depuis le départ de Pierre Joxe, les services de police ont été peu et mal dirigés. Devant le risque réel d'une révolte générale de la jeunesse marginalisée, le ministre de l'Intérieur de 1993 a écouté la voix du devoir et de l'intérêt en sanctionnant les policiers coupables et en adressant de très sévères mises en garde à ceux qui commettraient des fautes. Les syndicats de la police avaient d'ailleurs immédiatement manifesté leur réprobation des actes commis par leurs collègues. Les familles des victimes, d'une exemplaire dignité, les organisations antiracistes et les associations de quartiers ont quant à elles déployé tous leurs efforts pour que le calme revienne dans les rues de Paris et de Tourcoing.

Chacun sait que la paix civile est aujourd'hui d'une grande fragilité. Du ministre de l'Intérieur à la plus modeste des associations, chacun doit montrer qu'il sait et peut prendre ses responsabilités pour que cette paix soit préservée.

Sylvie FERNOY

(1) La motion sur la justice adoptée par le XII^e congrès de la NAR le 4 avril a malheureusement pris, dans ces circonstances tragiques, toute son actualité.

royaliste

SOMMAIRE : p.2 : Lettre ouverte au camarade Lénine - p.3 : La roue de la fortune - De l'ordre républicain - p.4 : Michel Henra - Analyse d'une réforme - p.5 : La tentation du Quai - p.6/7 : Jean-Pierre Dupuy : Le Sacrifice et l'Envie - p.8 : Un ministre chevalier - p.9 : Le bois tordu de l'humanité - p.10 : Le 12^e Congrès de la NAR - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : L'ordre des choses.

REDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone : (1) 42.97.42.57
Dir. de la publication : Yvan AUMONT
Comm. part. 51700 - ISSN 0151-5772
Diffusion NMPP - Imprimé en France

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (100 F), six mois (185 F), un an (270 F), de soutien (500F)*

(* Encadrez la formule de votre choix

NOM : Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

Analyse d'une



MICHEL HENRA

Des véritables amis, des vieux compagnons avec lesquels nous partageons quelques joies et pas mal d'épreuves, nous disons qu'ils sont là depuis toujours et que la première rencontre remonte à la nuit des temps.

Beaucoup plus jeune que les fondateurs de notre journal et de notre mouvement, Michel Henra faisait partie de la cohorte de ceux qui, toute ancienneté et toute fonction mises à part, se trouvent au coeur de notre aventure ; présents depuis toujours, ils sont voués à la vivre jusqu'au bout.

Pas nostalgiques par nature, peu soucieux de dates, nous répondions aux nouveaux venus qui nous interrogeaient sur les membres du Comité directeur que Michel était un très ancien adhérent, qu'il fut un étudiant brillant et un excellent militant de notre groupe universitaire de Reims. Elu par ses camarades de Champagne-Ardenne au Conseil national, il était tout naturel qu'il entre au Comité directeur.

Par la force des choses, mais cette force est injuste, ceux qui publient des articles et des livres sont plus connus que d'autres militants et d'autres dirigeants de notre mouvement qui accomplissent des fonctions tout aussi importantes. Dans l'analyse politique, dans la réflexion intellectuelle, Michel était remarquable. Pas seulement par le sérieux de ses études et par l'étendue de ses connaissances, mais à cause d'un enthousiasme, et parfois d'impatiences, qui stimulaient le travail collectif. Nos analyses et nos projets portent son empreinte. Et bien des curiosités et des certitudes que nous croyons personnelles furent d'abord les siennes.

Michel n'aurait pas pris ces compliments au sérieux. Mais le fait que nous avons tous souhaité qu'il entre au Conseil Économique et Social était une façon de rendre hommage à ses compétences, à son talent, et à son infinie gentillesse. Le fait est qu'il n'eut que des amis au Palais de l'Éna.

Michel HENRA

Né à Reims le 28 avril 1955, il y fit une grande part de ses études (Maîtrise de Sciences sociales) qu'il termina ensuite à Paris (Maîtrise de Droit et DEA de Sciences politiques).

Il adhère à la N.A.R. en octobre 1978 et milite très activement à la faculté de Reims. Élu au Conseil National en décembre 1981, il est coopté au Comité Directeur en juin 1983.

Il se marie avec Elisabeth Lefevre en avril 1985 et son fils Mathieu voit le jour en septembre 1986.

En janvier 1989, il est nommé pour deux ans membre de la section des Finances du Conseil Économique et Social.

La maladie l'a emporté le 8 avril 1993.

Et puis Michel confia à quelques uns d'entre nous qu'il était devenu séropositif à la suite de transfusions sanguines. Il a affronté la maladie avec un courage extraordinaire. Il vient de mourir. Avec Elisabeth, sa femme, avec Mathieu, son fils, nous le pleurons.

Le Comité Directeur de la NAR

La maladie des réformes à répétition semble atteindre tous nos ministres de l'Éducation Nationale. L'avant-dernier en date, Jack Lang, pour ne pas déroger à la règle, avait décidé d'apporter sa touche personnelle à l'enseignement supérieur.

Cette réforme, floue dans sa rédaction et en partie précipitée dans son élaboration, a été fortement marquée par le mécontentement dont les étudiants avaient fait preuve envers les projets de son prédécesseur de la rue de Grenelle (1).

Il y a cependant dans le nouveau texte des points positifs. Ainsi les volumes horaires sont maintenus, et pour certaines sections renforcés. Le

recours de plus en plus fréquent à l'outil informatique.

On note aussi de nouvelles garanties pour certaines filières. En sciences, en art et en techno 55% de l'enseignement total devrait être consacré aux travaux dirigés et aux travaux pratiques, un tiers en lettres et sciences humaines et sociales. Les volumes horaires d'art et de sciences 1er cycle, devraient augmenter respectivement de 100 et 50 heures



CEU (Certificat d'Études Universitaires), qui ressemblait à s'y méprendre à une mise sur la touche des étudiants redoublant leur première année, est abandonné. Les filières d'AES (Administration Économique et Sociale), de culture et communication, de LEA (Langues Étrangères Appliquées), de philosophie, d'art, d'archéologie, etc, sont maintenues. La limitation de redoublement en second cycle est abandonnée.

De plus la réforme Lang introduit l'apprentissage, ou le perfectionnement, d'une langue étrangère ainsi que le maniement de l'informatique pour tous les premiers cycles. Ceci doit être souligné à l'heure de l'ouverture des frontières et du

par an.

En revanche cette nouvelle réforme ne manque pas d'aspects négatifs.

La part de la réglementation nationale des diplômes baisse. Certaines filières perdent ainsi leur valeur nationale (maîtrises des filières artistiques), pour ne plus être reconnues que localement.

Des diplômes de second cycle sont purement et simplement supprimés. Les licences et maîtrise de cinéma et de théâtre sont regroupées dans un second cycle Arts du spectacle. Les licences et maîtrises de physique et application, de biologie des organismes, etc, sont supprimées. Au total 21 diplômes nationaux en second cycle de sciences disparaissent. De

réforme

nombreuses formations spécifiques, telle la biologie animale, végétale et cellulaire, risquent de ne plus exister, regroupées dans des diplômes « fourre-tout » où l'on trouvera aussi bien de la physique que de la biologie, avec très peu de spécialisation.

Les textes, très flous, seront discutés université par université, filière par filière. Toutes les interprétations pourront en être données. Des abus pourront avoir lieu en l'absence de directives nationales claires.

Parallèlement de graves menaces se profilent pour les Instituts Universitaires de Technologie (I.U.T.). Onze départements devraient disparaître car formant « trop peu de monde ». Les volumes horaires d'enseignement général sont en passe de baisser dangereusement. Ainsi les titulaires de DUT n'auraient plus aucune possibilité d'obtenir l'équivalence pour intégrer une licence.

Il semble enfin que le ministère ne se donne pas les moyens de réussir. Il n'y a en effet aucun crédit supplémentaire, bien au contraire même, 70 millions viennent d'être retirés à la dotation pour les universités. Comment vont-elles être financées les TD et les TP ? L'apprentissage des langues ? L'informatique ?

La nouvelle majorité à entre ses mains un outil pédagogique, intéressant par bien des aspects mais comportant encore des attaques contre les acquis étudiants. Son devoir sera d'être à l'écoute d'une jeunesse qui ne veut pas être sacrifiée pour des raisons budgétaires et qui aspire de plus en plus à poursuivre des études, avant d'entrer sur un marché du travail de plus en plus exigeant et sélectif. Il lui faudra en tout état de cause trouver des moyens de financer cette réforme. Les étudiants sauront le lui rappeler.

Philippe ETHUIN

(1) Voir « Une colère justifiée » dans Royaliste n° 576.

La tentation du Quai

Alain Juppé, le secrétaire général du RPR est nommé au Quai d'Orsay : une façon d'indiquer que le Quai détient la clé de l'unité du mouvement néo-gaulliste et de l'avenir de la candidature Chirac aux présidentielles.

Plutôt que de choisir un UDF qui présentait le risque de concurrence entre trois politiques étrangères, mais qui confortait l'image d'un gouvernement nettement plus européen que la majorité parlementaire, et donc placé en porte-à-faux vis-à-vis d'elle, le président a préféré exposer le RPR à ses propres contradictions, à charge pour le Quai de les gérer au jour le jour.

Chirac aurait souhaité le garder au secrétariat général du RPR et à la tête de son équipe de campagne pour les élections présidentielles. Un ministre des Affaires étrangères, traditionnellement, est perdu pour la politique intérieure. Sauf que, et c'est peut-être l'originalité de cette seconde cohabitation, la politique intérieure risque de se jouer sur la politique étrangère du fait des répercussions que cette dernière a sur l'économie (GATT, politique européenne).

Dans cette hypothèse, il conviendra de mesurer les effets de la renationalisation attendue du groupe parlementaire. Renationalisation qui ne manquera pas d'avoir des conséquences sur l'Europe, redoutées de nos voisins et alliés.

Au plan intérieur, l'unité du RPR ne se contentera pas d'un verrouillage de l'appareil ou du groupe, mais dépendra du maniement du langage et de l'action diplomatiques qui seront l'affaire du Quai. La constitution d'une seule liste aux élections européennes de 1994 sera le premier écueil sur la route des présidentielles.

Au plan extérieur, qui conditionne aussi l'appui de l'UDF, il faudra répondre à l'inquiétude manifestée par la majorité de nos voisins à l'avènement de ce nouveau « Bloc National ». La France est déjà bien seule dans certaines négociations multilatérales. Une politique d'affirmation nationale, qui ne serait que cela, risque de l'isoler. Le Times de

Londres donnait le ton en appelant la Grande-Bretagne et l'Amérique à saisir l'occasion de faire éclater l'alliance franco-allemande !

Enfin, il y a ce que l'on prévoit et ce qui arrive. En 1986, on ne pensait qu'à Gorbatchev et ce furent les attentats terroristes, l'Iran, les otages du Liban. En 1993, on ne voit qu'Eltsine et tout peut basculer du jour au lendemain dans le monde islamique, en Algérie, en Égypte, à moins d'une nouvelle surprise en Corée comme en 1952 mais cette fois nucléaire. Qu'il s'agisse du chaos slave, de la Djihad ou des dictateurs imprévisibles afro-asiatiques, sur quoi avons-nous prise ? Le ministre est en droit de se demander si, comme en 1919, « une part énorme de l'avenir a été livrée à l'inconnu et au hasard, une part qui dépasse à l'excès les limites que rencontrent les intelligences les plus profondes lorsqu'elles s'appliquent à diriger le cours des grandes affaires » (1). Combien plus rassurantes et plus motivantes les perspectives des élections présidentielles, objectifs clairs, moyens identifiables, résultats mesurables !

Juppé, s'il a cédé à la tentation du Quai, n'est-ce pas comme il a écrit sa « tentation de Venise » (2) ? Assis au bureau de Vergennes, ou dans le salon de la Rotonde, à la croisée donnant sur un jardin ombragé, ne lui arrivera-t-il pas de penser au Drogo du « désert des Barbares » ? Venise, les Zatterre, face à l'Orient, ne lui sembleront-ils pas plus d'actualité que les impasses de Maastricht ? Un divertissement au sens de Pascal ou la tragique révélation de l'Histoire ? On lui en laissera la secrète confidence.

Yves LA MARCK

(1) Jacques Bainville dans « Les conséquences politiques de la paix ».

(2) Alain Juppé - « La tentation de Venise » - Grasset 1993.

BRÈVES

♦ **NOUVELLE-ZÉLANDE** : Si l'on en croit un sondage réalisé pour Radio New Zealand - Market Research Ltd, 62% des Néo-Zélandais seraient favorables au maintien de la reine Elizabeth comme souveraine de leur pays au cas où celui-ci serait tenté de suivre l'exemple de leur puissante voisine, l'Australie. Seulement 22% des 1400 personnes interrogées seraient favorables à une rupture du lien personnel avec les institutions britanniques.

♦ **ANDORRE** : Le Groupe Andorran Europa, un mouvement qui rassemble ceux qui ont travaillé avec les institutions européennes pour poursuivre la démocratisation du Principat, a proposé à Madrid que le roi Juan Carlos devienne coprinced d'Andorre en remplacement de l'évêque d'Urgel. Roger Rosell, l'un des responsables de cette organisation, s'interroge sur la légitimité de ce dernier dont il dénonce des réflexes médiévaux, peu compatibles avec les exigences d'un monde moderne. Aussi, souhaite-t-il que face à l'autre coprinced - le président de la République française - le roi d'Espagne assure le coprincedat du côté espagnol.

♦ **ITALIE** : L'exil pourrait bien s'achever pour les princes de Savoie, héritiers du trône d'Italie. La mesure qui frappe en effet le prince Victor-Emmanuel et son fils Emmanuel-Philibert est en contradiction flagrante avec le Traité de Maastricht ratifié par l'Italie, lequel prévoit la libre circulation des personnes au sein de la communauté européenne. Fils du roi Umberto II et de la reine Marie-José née princesse de Belgique, le Chef de la Maison de Savoie détient un passeport belge, et peut donc légitimement prétendre - comme citoyen d'un pays membre de la CEE - entrer en Italie comme bon lui semble. « Les Savoie rentreront en Italie sans recourir à des actions contraires aux lois », a souligné le prince de Naples, et le feront par la grande porte, c'est-à-dire en arrivant à Naples où je suis né et d'où je suis parti en exil ». Le ministre des Affaires communautaires a publié en réponse un communiqué dans lequel il affirme son désir de voir être révisée cette disposition transitoire de la Constitution italienne qu'il juge « actuellement injustifiée ».

♦ **BRÉSIL** : Rien n'est encore définitivement joué au Brésil. A une semaine du référendum sur l'éventuelle restauration de la monarchie, qui se déroulera le 21 avril prochain, il est bien difficile d'émettre un pronostic sur l'issue du scrutin. Aux derniers sondages, les partisans de la monarchie réaliseraient un score de 40% des suffrages.

♦ **ESPAGNE** : Un hommage exceptionnel a été rendu en Espagne au père du roi, don Juan de Bourbon, comte de Barcelone, décédé le 1er avril dernier. Des milliers d'Espagnols ont manifesté leur soutien à la couronne en venant se recueillir devant la dépouille mortelle du « roi de l'ombre », en participant aux messes célébrées dans tout le pays ou en assistant aux funérailles d'État organisées mercredi 7 avril au monastère de l'Escorial. Les représentants d'une vingtaine de familles royales du monde y assistaient, parmi lesquels les souverains belges, luxembourgeois, liechtensteinois, grecs, bulgares, roumains, le prince de Galles... mais aussi le duc de Bragançe qui accompagnait le président portugais Mario Soares ou le comte de Clermont, représentant officiel du chef de la Maison de France.

Jean-Pierre Dupuy

Le Sacrifice et l'envie

● **Royaliste** : De par son titre, votre nouveau livre, *le Sacrifice et l'envie*, fait ouvertement référence à René Girard ?

Jean-Pierre Dupuy : Certes ce livre est largement influencé par la pensée de René Girard mais je n'y fais ouvertement allusion que dans le titre et, de manière plus discrète, dans l'avant-propos. Puisque je connais votre attachement à Girard, je vais en profiter pour vous faire une lecture girardienne de mon livre consacré à la pensée libérale, tradition essentiellement anglo-saxonne, jalonnée par des auteurs comme Adam Smith, John Rawls et Friedrich Hayek, qui a un rapport avec la pensée économique, sans pour autant être ce que l'on appelle le libéralisme économique.

Son véritable objet réside dans l'étude des textes de cette tradition, vus comme mythes fondateurs de notre époque réputée n'en pas avoir. Ces textes se présentent comme autant de systèmes philosophiques imposant par leur cohérence. Or je me suis attaché à discerner et à révéler leurs distorsions logiques non pas, comme si j'avais appartenu au sérail, pour essayer de les dépasser et de les corriger mais, pour les interpréter et les traiter comme des symptômes révélant des réalités que ces mythes fondateurs dissimulent. J'ai donc tenté de faire sur ces textes modernes le même travail que Girard sur les mythes. J'ai effectué un travail de « déconstruction », à la manière de Derrida, sur des textes qui se donnent comme logiquement parfaits, dans le but que je poursuis depuis des années, qui consiste à comprendre les raisons pour lesquelles nos sociétés modernes sont des sociétés économiques. Hegel disait « *l'économie c'est l'essence de la modernité* » ; reste à comprendre pourquoi.

Dans mon avant-propos, je dis que ce livre est le prolongement de *l'Enfer des choses* que j'ai écrit en 1979 avec Paul Dumouchel. Nous essayions de rendre compte de ce phénomène manifeste selon lequel nos sociétés sont dominées par l'économie. A l'époque, notre méthodologie était anthropologique, il ne s'agissait pas, comme c'est le

cas dans *le Sacrifice et l'envie*, de se référer à l'étude de textes. Voilà pour l'intention générale.

● **Royaliste** : Quel a été votre point de départ ?

Jean-Pierre Dupuy : Je suis parti de ce qui pour moi est une énigme de l'histoire de la pensée qu'il faut absolument résoudre. Lorsque l'on pense à l'oeuvre d'Adam Smith, par exemple, vient tout de suite en tête la métaphore de « *la main invisible* » qui est au centre de *la Richesse des nations*. Dans ce livre, les acteurs individuels sont apparemment mus par la recherche de leur seul intérêt égoïste, or leurs comportements s'harmonisent automatiquement dans le sens de l'intérêt général.

On a coutume de dire pour cette raison que le système d'Adam Smith est un hyperrationalisme. La raison se sert de l'individu pour aboutir à l'harmonie de la totalité. Or, et c'est là l'énigme, Adam Smith, au départ, est un antirationaliste convaincu.

On retrouve le même paradoxe chez Hayek. Sa principale cible est ce qu'il appelle le rationalisme constructiviste dont il voit l'incarnation dans la pensée française, selon laquelle on peut façonner la société comme un ingénieur conçoit et réalise une fusée. Pour Hayek c'est la folie des temps modernes par excellence. Son credo est que l'homme doit se laisser aller « *aux forces aveugles du processus social* » : profession de foi indubitablement antirationaliste.

● **Royaliste** : Comment des pensées fondatrices de l'économie politique, qui naissent d'une perception aiguë des limites de la raison, arrivent-elles à basculer dans l'hyperrationalisme auquel vous faites allusion ?

Jean-Pierre Dupuy : La thèse défendue par Alain Renaut dans *l'Ère de l'individu*, selon laquelle la matrice de cette figure hyperrationaliste est dans le système monadologique de Leibniz, m'a beaucoup aidé dans ma recherche. L'univers

leibnizien est composé de monades qui sont autant de perspectives sur le monde mais qui ne communiquent pas entre elles. Leurs mouvements sont indépendants les uns des autres et, cependant, l'ensemble est harmonieux. Pourquoi ? Parce que cette harmonie est pré-établie. Les monades sont coordonnées par la monade des monades (Dieu), au-delà de la conscience et de la volonté des monades individuelles.

Or, cette figure monadologique est indissociablement liée à la grande figure leibnizienne de la théodicée. Si Dieu est omniscient et omnipotent, comment a-t-il pu accepter qu'il y ait du mal dans le monde ? C'est parce que l'existence de ce mal participe de la recherche du bien maximal et que, sans ce mal, le bien serait moins complet qu'il ne l'est. Donc, la monadologie comme la théodicée est une figure sacrificielle en ce sens que certaines monades peuvent être sacrifiées pour que la totalité constitue le meilleur des mondes possibles.

Or, le principe sacrificiel, je veux parler du sacrifice de l'individu à l'ensemble, quelles que soient ses variantes, est précisément ce que refuse la tradition libérale. C'est là qu'intervient le girardisme. Le refus du sacrifice débouche, nécessaire-

ment, sur l'univers individualiste concurrentiel. Dans le titre de mon livre, *le Sacrifice et l'envie*, la conjonction « et » est inappropriée, un « ou » eût été plus adéquat. Le problème réside dans le fait que la tradition libérale essaie de penser à la fois le rejet du sacrifice et le rejet de l'envie. Ma thèse est que cela est impossible : si l'on rejette le sacrifice, on tombe dans l'univers de l'individualisme concurrentiel et on assiste au déchaînement de l'envie ; si on ne parvient pas à y faire face, on en revient nécessairement à la logique sacrificielle. Ce qui revient à dire, en termes plus anthropologiques, que la sortie de la constitution religieuse, donc sacrificielle, du monde a produit l'individualisme concurrentiel que l'on ne peut canaliser qu'en ayant recours à des sacralisations secondaires. L'absence de l'envie ne va pas sans la présence du sacrifice, et vice versa, d'où les distorsions qui affectent chacune des oeuvres que j'ai étudiées. Telle est la thèse centrale de mon livre.

● **Royaliste** : Pouvez-vous l'illustrer à partir d'exemples tirés de ces oeuvres ?

Jean-Pierre Dupuy : Je prendrai



le sacrifice chez Rawls et l'envie chez Hayek. Le principal adversaire de Rawls est l'utilitarisme, doctrine morale représentée par Bentham, James Mill, John Stuart Mill, Henry Sidgwick, selon laquelle l'homme doit toujours agir de façon à contribuer au plus grand bonheur du plus grand nombre. De ce postulat découle logiquement le principe sacrificiel : puisque l'objectif est de maximiser le bien-être collectif, il peut être justifié de faire du mal à quelqu'un s'il en résulte un plus grand bien pour les autres.

Nozick cite l'exemple suivant qui montre en quoi l'utilitarisme justifie le sacrifice. Soit une foule en furie qui, en saccageant, brûlant et tuant tout sur son passage, violerait les droits de ses victimes. Si on laisse faire cette foule, tout le monde s'entre-tue et les droits de tous seront violés. En revanche, si l'on cherche à la manière utilitariste à minimiser la quantité globale de violation des droits de l'homme, une solution se présente qui consiste à prendre un membre de la communauté, et à l'offrir en pâture à la fureur de la foule : les droits d'une seule personne sont violés. Ainsi, la doctrine utilitariste justifie-t-elle en raison le sacrifice.

Toute l'oeuvre de Rawls, *Théorie de la justice*, consiste à trouver une raison qui soit plus raisonnable que la raison utilitariste et qui ne justifie pas le sacrifice. D'où ses principes de justice : la société bonne et juste est celle dans laquelle les inégalités en matière de libertés, de chances et de partage des fruits de la croissance économique et sociale, ne sont légitimes que dans la mesure où elles contribuent à maximiser la part de celui qui est le plus défavorisé. En outre, il existe une hiérarchie entre ces trois principes. Les libertés ont une priorité absolue sur les chances, lesquelles priment sur le partage économique.

● **Royaliste** : Où se situe la distorsion logique ?

Jean-Pierre Dupuy : Rawls ne prétend pas fonder des principes de justice, il prétend plus modestement révéler et systématiser les intuitions que nous avons concernant la société bonne et juste. Il y a un principe qui est à la base de toute la tradition libérale et qui a d'autant plus de force pour tous ces auteurs que selon eux, il relève de la pure logique, c'est le principe d'unanimité. Selon celui-ci, si une transformation sociale fait l'unanimité, c'est-à-dire que chaque membre de la société pris isolément considère que c'est une transformation qui va dans le bon sens, alors elle va dans le bon sens pour la collectivité. Il est facile de montrer que les trois principes de justice de Rawls sont compatibles avec l'unanimité. Or, il

existe des situations sacrificielles, dans lesquelles le principe d'unanimité conclut à la rationalité du sacrifice. Dans la mesure où les principes de justice de Rawls sont compatibles avec le principe d'unanimité, et ils ne peuvent pas ne pas l'être, la théorie de Rawls conclut également à la rationalité du sacrifice.

Considérons l'exemple pris par Nozick. Dans le cas où l'on refuse le sacrifice de l'individu jeté en pâture à la foule, tout le monde meurt, y compris cet individu. Dans le cas sacrificiel, il est le seul à mourir et les autres vivent. La raison impose, à cause du principe d'unanimité, de livrer l'individu à la foule. Le principe d'unanimité à lui seul, c'est-à-dire la raison, justifie le sacrifice. C'est ce que Caïphe sans doute entend signifier aux grands prêtres et aux pharisiens : « *Vous n'y entendez rien. Vous ne voyez pas qu'il vaut mieux qu'un seul homme meure pour le peuple et que la nation ne périsse pas tout entière* ».

● **Royaliste** : Comment Rawls se sort-il de cette contradiction ?

Jean-Pierre Dupuy : Il s'en sort en disant que la théorie de la justice ne s'applique pas à ce type de situations. Elle les exclut. Or c'est précisément cette exclusion qui révèle l'ethos des sociétés libérales démocratiques. Elles se constituent sur le rejet du sacrifice mais ce rejet n'est pas raisonnable. La *Théorie de*

la justice entend tout à la fois systématiser nos convictions éthiques et montrer qu'elles sont raisonnables : elle ne peut qu'échouer sur la question du sacrifice.

● **Royaliste** : Passons maintenant à l'envie chez Hayek. Quelles distorsions avez-vous repérées dans son oeuvre ?

Jean-Pierre Dupuy : Il y a une distorsion fondamentale dans son oeuvre que je pense avoir été le premier à souligner, selon laquelle il n'y a pas une mais deux théories du marché qui se contredisent.

Dans la première théorie, les résultats du marché sont totalement dépourvus de valeur morale. Tout ce qu'on demande au marché c'est d'être efficace. Cela implique de le laisser librement sanctionner les actions de tous. Or, les incitations opérées par le marché sont parfaitement indifférentes aux valeurs morales ou aux besoins des acteurs économiques. Le marché donne à chacun non ce dont il a besoin ou ce qu'il mérite, mais l'équivalent des services qu'il rend à autrui. Un médecin méritant et dans le besoin, mais incompetent, fait faillite. Injuste ? La justice n'a rien à voir à l'affaire. La valeur morale du marché est d'inciter les sujets, à leur insu, à sortir de leur subjectivité et à se porter au devant des autres et de leurs besoins.

Alors que Rawls théorise la justice sociale, cette notion est dépourvue de sens pour Hayek. L'idéal de justice sociale est mauvais parce qu'il entrave le fonctionnement du marché, en distordant les incitations et en détruisant la belle efficacité de la machine économique.

Dans la seconde théorie, ce n'est plus seulement sur le plan éthique que le marché est aveugle, mais sur le plan cognitif. Dans la première conception, les liens entre les actions des agents économiques et les sanctions du marché restent visibles. Ce n'est plus le cas dans la seconde conception. On souffre beaucoup dans le marché selon Hayek : les gens ne trouvent pas de travail ou perdent leur emploi, les entreprises font faillite, ... Ces sanctions tombent comme des coups du sort, injustifiés, imprévisibles, incompréhensibles. L'argument contre une politique de « justice sociale » ne réside plus, comme dans la conception précédente, dans le dérèglement du système des incitations, car, en l'occurrence, il n'y a plus d'incitations, mais dans le fait qu'une telle politique ne peut être qu'aveugle : on ne dicte pas à un « ordre spontané » comme le marché, les résultats qu'il doit atteindre. Nous n'avons plus affaire à l'harmonie spontanée de comportements qui, bien qu'ils n'aient pas l'intérêt

suite page 8 ➡

BIBLIOGRAPHIE

Le Sacrifice et l'Envie : le libéralisme aux prises avec la justice sociale - 1992 - Calmann Lévy - Prix franco 168 F.

Autres ouvrages de Jean-Pierre DUPUY

- ♦ *L'invasion pharmaceutique* (en collaboration avec Serge Karsenty) - 1974 - Le Seuil et rééd. en 1977 en collection Points.
- ♦ *La trahison de l'opulence* (en collaboration avec Jean Robert) - 1976 - P.U.F. - Prix franco 116 F.
- ♦ *L'enfer des choses : René Girard et la logique de l'économie* (en collaboration avec Paul Dumouchel) - 1979 - Le Seuil - prix franco 123 F.
- ♦ *Ordres et désordres - Enquête sur un nouveau paradigme* - 1982 - Le Seuil - prix franco 100 F.
- ♦ *René Girard et le problème du mal* (en collaboration avec Michel Deguy) - 1982 - Grasset - prix franco 107 F.
- ♦ *L'auto-organisation : de la physique au politique* - Actes du colloque de Cerisy-la-Salle de juin 1981 (en collaboration avec Paul Dumouchel) - 1983 - Le Seuil - prix franco 275 F.
- ♦ *La Panique* - 1991 - Ed. Laboratoires Delagrave - Collection Les Empêcheurs de penser en rond - prix franco 100 F.
- ♦ *Introduction aux sciences sociales : logique des phénomènes collectifs* - 1992 - Ed. Ellipses-Marketing - Prix franco 188 F.

Le Sacrifice et l'Envie

→ suite de la page 7

commun pour objet, restent néanmoins, sur le plan individuel, guidés par un esprit de calcul et un souci de rationalité. Il s'agit plutôt de l'auto-organisation propre à la termitière où le mimétisme aurait pris le relais de l'instinct.

● **Royaliste :** Quelles sont les raisons de cette dualité ?

Jean-Pierre Dupuy : Hayek est tout à fait conscient des souffrances que le marché inflige à ceux qui acceptent de vivre sa morale héroïque. Or, selon la première conception, le marché repose sur un système d'incitations dont les signaux principaux sont le succès ou l'échec personnel. Ce n'est certes pas leur mérite ou leur valeur morale que les agents mettent en jeu mais leur capacité à être utile aux autres. Ceux qui échouent reçoivent donc le signal infamant que leurs services ne sont pas acceptés par autrui. Ils observent que d'autres réussissent et sont, par là même, encouragés à leur emboîter le pas : les perdants envient et imitent les gagnants. Or, c'est précisément cette menace que fait peser l'envie sur son système qui conduit Hayek à recourir à cette structure bipolaire et finalement contradictoire que je décris. En effet, si Hayek en restait à la première conception, « smithienne », du marché, il serait obligé de conclure que la souffrance est insupportable, à cause de l'envie. Hayek s'en sort en faisant appel à une extériorité, qu'il nomme « complexité » : les sanctions du marché sont aveugles, elles n'ont plus aucun rôle incitatif, mais, par là même, nul ne devrait se sentir humilié par elles. Le mieux que chacun ait à faire est donc de « s'abandonner » à ces forces aveugles, en ayant foi dans le fait qu'elles oeuvrent pour le bien commun.

Essayant de penser des systèmes désacralisés les auteurs libéraux voient bien qu'ils déchaînent l'envie. Pour contenir cette menace, ils en reviennent à une extériorité. Ainsi Hayek, l'antirationaliste, aboutit-il finalement à un système qui ne peut avoir de cohérence que s'il communique avec le Savoir absolu.

Propos recueillis
par Patrice LE ROUË

Un ministre chevalier

Depuis la mort d'Edmond Michelet, le charisme que ce ministre un peu effacé du général de Gaulle portait en lui de son vivant, n'a cessé de se développer.

Louis Terrenoire a pu observer ce phénomène avec joie et émotion.

Juste avant de mourir en janvier 1992, Louis Terrenoire avait achevé le manuscrit d'un court livre de témoignage sur son ami Edmond Michelet décédé en 1970. Les deux anciens ministres gaullistes s'étaient connus dans les années 30, comme militants chrétiens, autour du quotidien *L'Aube* de Francisque Gay puis des *Nouvelles Équipes Françaises* (où s'illustraient alors Étienne Borne, Jacques Madaule ou Georges Bidault...) et qui, selon le témoignage de Michelet, constituèrent la première infrastructure de la Résistance à l'occupant nazi dans la zone non-occupée.

Le chef résistant Michelet ira à Dachau où le témoignage de sa foi religieuse et son comportement admirable le feront considérer comme un véritable saint par ses codétenus. Il sera aux lendemains de la Libération ministre des Armées puis des Anciens Combattants, ministre de la Justice pendant les heures les plus noires de la guerre d'Algérie, puis ministre de la Fonction publique et enfin de la Culture sous la présidence de Pompidou.

Edmond Michelet représente la synthèse de tout ce qu'il y eut de plus pur dans le gaullisme. Comme chez le Général on peut discerner

chez lui ce qu'il doit à l'Action Française (où il fit un bref passage), à Péguy (dont il savait de longues pages par coeur), au Catholicisme social, à la Démocratie chrétienne



(sa véritable école politique), à l'esprit de la Résistance enfin.

Plusieurs fois Michelet sera victime de ses fidélités. Ainsi lorsque député, en 1947, il sera exclu du M.R.P. pour cause de gaullisme ou,

en 1961, lorsque garde des Sceaux chevaleresque, notamment à l'égard des prisonniers politiques algériens, il s'affrontera à Michel Debré qui réussira à s'en débarrasser en le faisant nommer au Conseil constitutionnel. Michelet connaîtra plusieurs autres désillusions dans sa carrière. Ainsi, écrit Terrenoire, « alors qu'il s'attendait à se voir porté à la présidence du Conseil constitutionnel, il en fut écarté pour laisser la place à Gaston Palewski. Ce surcroît d'injustice n'eut d'autre effet que de le rendre disponible à sa volonté de toujours servir quoi qu'il arrive ».

Michelet grand serviteur de l'État, chevalier fidèle et plein d'humilité, était aussi un homme de culture et l'ancien professeur de Lettres, Georges Pompidou, estima en 1969 que cet autodidacte de haut niveau était parfaitement apte à succéder à André Malraux. Le ministre de la Culture Michelet se consacra coeur et âme, et certainement en connivence avec le général de Gaulle, aux célébrations du centenaire de la mort de saint Louis, ce qui correspondait à leur commune conception de la Ve République comme synthèse de toutes les traditions françaises. Terrenoire cite Roger Dumaine, l'ancien chef de cabinet de Michelet : « ...dans son intime fidélité royaliste, Edmond

était heureux et fier que, par lui, la Ve République rendît dignement les honneurs au plus noble de nos rois ». Et, comme ce roi chevalier, ce ministre chevalier pourrait bien un jour monter sur les autels !

Frédéric AIMARD

Louis Terrenoire - « Edmond Michelet, mon ami » préface de Maurice Schumann - Ed. Nouvelle Cité, 142 p. - prix franco 118 F.

Notre service librairie est à votre disposition pour vous procurer n'importe quel livre. Profitez-en !

Le bois tordu de l'humanité

Dans l'actuel réexamen qu'imposent l'effondrement des idéologies et la crise des systèmes de référence, la façon d'interroger l'histoire des idées n'est pas indifférente. Il est possible de continuer d'opposer système à système non sans légitimité. Ainsi l'autre soir, Jean-Pierre Chevènement opposait le rationalisme de la tradition républicaine à l'illuminisme qu'il imputait implicitement aux écologistes. De même, on continue à faire un couple antagoniste du libéralisme et de la social démocratie, sans toujours mettre en évidence leurs contradictions supposées. Dans un essai fort pertinent (1), Alain Finkielkraut établissait, à propos de la nation, un face à face entre Johann Gottfried Herder et Ernest Renan. Cette méthode qui consiste à se camper solidement dans une position a sans doute le mérite de désigner clairement l'ennemi. Mais il peut arriver que des défenseurs d'une même cause se retrouvent dans les deux camps opposés, chacun étant assuré d'une pertinence supérieure à l'autre. On vit ainsi dans le passé des adversaires de la Révolution lui imputer pour origine un excès de rationalisme (Taine) tandis que d'autres l'associaient aux désordres du romantisme (Maurras). De même, des combattants de l'émancipation de l'individu ont pu tour à tour se réclamer de l'universalisme des Lumières et du droit à la différence.

De cette relativité des systèmes, il ne faudrait pas déduire trop rapidement leur faillite ou la nécessité des solutions intermédiaires de compromis, comme si tout valait tout ou était dans tout. Mais il peut être utile, en étant fermes sur les finalités, d'adopter une autre façon de considérer les antagonismes idéologiques, en s'engageant dans une nouvelle traversée de la pensée. Il est arrivé à Kant, ce philosophe de la rigueur, d'avouer : « D'un bois si tors que celui dont sont faits les hommes, jamais l'on ne tirera rien de bien droit ». L'historien des idées qu'est Isaiah Berlin (2) a fini par admettre que c'était là un principe de sagesse qui obligeait à considérer avec plus de circonspection toutes les conceptions vouées à un même idéal platonicien, fondé sur un savoir certain, une sorte d'omniscience. D'où l'attention qu'il a accordée à des courants hétérodoxes, notamment aux « contre-lumières » dont un Vico et un Herder sont les représentants les plus marquants.

Le *Scienza nuova* de Giambattista Vico le sensibilise à une vision de l'histoire complètement décalée par rapport au mouvement linéaire conduit par un progrès incessant de l'esprit : « Machiavel m'avait apporté l'idée que deux conceptions du monde pouvaient être incompatibles, et je trouvais à présent chez Vico des sociétés dont les cultures étaient formées par des valeurs, non pas moyens de certaines fins mais fins en elles-mêmes, qui différaient, non pas à tous égards - car ces sociétés étaient toutes humaines - mais par des traits profonds, irréductibles, qui ne pouvaient se combiner en aucune synthèse finale ». La découverte de Herder confirmait cette pluralité des civilisations : « chaque société avait ce qu'il appelait son propre centre de gravité, qui différait de celui de toutes les autres ». Mais cette exaltation du « Volksgeist » n'allait-elle pas à l'encontre de l'unité humaine, en rendant les peuples étrangers les uns aux autres et en appelant aux excès à venir des nationalismes ? Cette conception culturaliste de la société à mille lieues de la nation-contrat n'allait-elle pas déboucher sur le racisme et « la purification ethnique » ?

Le procès engagé contre le romantisme allemand, contre la philosophie de Fichte n'est pas d'aujourd'hui. Récemment, Louis Dumont a repris le dossier ainsi que Joël Roman. Le cas Herder est loin d'être résolu. Pierre Pénisson a montré comment loin de vouloir faire éclater l'humanité, c'est à une « philosophie de la traduction » que l'écrivain allemand invite ses lecteurs (3). Traduire, c'est le souci essentiel des meilleurs humanistes qui entendent établir les correspondances entre les génies propres aux langues humaines. C'était celui d'Albert Béguin dont on vient de rééditer l'indispensable étude sur « L'Âme romantique et le rêve » (4). C'était aussi la tâche constante d'un théologien de haute volée comme Hans Urs Von Balthasar, qui avait beaucoup reçu du romantisme allemand et dont la culture

universelle était fondée sur l'incessant échange des styles.

Dans les trois ouvrages d'Isaiah Berlin, de Pierre Pénisson et d'Albert Béguin, on trouvera la même volonté d'aller aux sources ou au fleuve lui-même de cette grande époque littéraire dont on pressent le pire en même temps que les plus beaux chants de l'âme humaine. Il est vrai qu'à son origine il y a la réaction de l'Allemagne contre les Lumières. Isaiah Berlin : « Elle prit la forme d'une glorification de l'individu, du national et de l'historique contre l'universel et l'intemporel ; de l'exaltation du génie, de l'ineffable, du bond en avant de l'esprit qui défait toutes les règles et toutes les conventions, du culte du héros individuel, du géant qui se place au-dessus des lois, et d'un assaut contre le grand ordre impersonnel, avec ses lois inviolables et son affectation précise d'une place déterminée à chaque fonction humaine et à chaque groupe humain... ».

Le véritable individualisme, celui qui s'oppose à l'anonymat conventionnel est donc beaucoup plus issu de la révolte romantique et de l'aventure intérieure que du rationalisme organisateur de la modernité. Il y a d'évidentes richesses poétiques, philosophiques religieuses dans cette quête de l'âme. Mais il y a, il est vrai aussi, le revers de la médaille car la perte des idéaux universels peut s'avérer redoutable « avec la prostitution insensée et maniaquement égotique face à sa propre vérité intérieure, ses sentiments personnels, la composition de son sang, la forme de son crâne, le lieu de sa naissance, tout ce qui vous est propre contre tout ce qu'on partage avec d'autres : la raison, les valeurs universelles, le sentiment d'une communauté de l'humanité ».

Autant qu'un certain individualisme qui voit dans la volonté la seule source des valeurs, le totalitarisme moderne - nazisme, fascisme, même communisme - est né aussi de la révolte contre les Lumières. Il faudrait dire exactement comment, car on a aussi attribué aux dites Lumières la responsabilité des mêmes dérapages, ce qui n'est pas non plus inexact. Ce qui est sûr, c'est que la terrible expérience du XX^e siècle nous contraint, quelles que soient nos appartenances spirituelles à définir un trésor commun de valeurs : « C'est en quelque sorte, dit encore Isaiah Berlin, un retour à l'ancienne loi naturelle, mais, pour certains d'entre nous, sous une forme empirique - c'est-à-dire non plus nécessairement établie sur des fondations théologiques ou métaphysiques ».

Il serait erroné de faire porter la responsabilité de la totalité du dérapage sur les romantiques ou leurs grands précurseurs. En tout cas aussi bien un Vico qu'un Herder ne peuvent être tenus pour partisan d'un relativisme philosophique. Si grande soit pour eux la diversité humaine, il est toujours possible d'entrer par empathie dans l'univers de valeurs d'un autre lieu ou d'un autre âge. Le vrai relativisme avec ses dangers de perte de l'homme éclaté vint après. Il ne faudrait donc pas oublier la part précieuse que nous devons à ces courants au demeurant si contrastés, qui s'opposent au rationalisme du XVIII^e siècle. S'il fallait spécialement en distinguer un, c'est le théologien luthérien Johann Georg Hamann qu'il faudrait désigner, en qui Balthasar voyait un des génies du christianisme entre Pascal et Soloviev et auquel Henry Corbin a consacré un ouvrage (5). Hamann, au milieu de tous ces découvreurs de l'intériorité, est sans doute au plus près de ce qui est au coeur de l'homme et le rend capable de l'infini. Le romantisme est dépassé par avance, démenti dans ses impasses, confirmé vers ce qu'il tend sans vraiment l'atteindre.

Gérard LECLERC

(1) Alain Finkielkraut - « La défaite de la pensée » - Gallimard, 1987 (prix franco 95 F), réédité en collection Folio en 1989 (prix franco 38 F).

(2) Isaiah Berlin - « Le bois tordu de l'humanité - Romantisme, nationalisme et totalitarisme » - Albin Michel - prix franco 168 F.

(3) Pierre Pénisson - « Johann Gottfried Herder » - Cerf - prix franco 198 F.

(4) Albert Béguin - « L'Âme romantique et le rêve, essai sur le romantisme allemand et la poésie française » - Livre de Poche Biblio essai - prix franco 98 F.

(5) Henry Corbin - « Hamann, philosophe du luthéranisme » - Berg international, 1985 - prix franco 140 F.

Gérard Leclerc.



Le 12^e Congrès de la N.A.R.

Le 12^e Congrès des adhérents de la Nouvelle Action Royaliste s'est tenu à Paris les 3 et 4 avril derniers. Selon la coutume, les travaux commencèrent par la présentation du rapport moral par Bertrand Renouvin au nom du Comité Directeur. Cette présentation fut suivie d'un large débat sur l'analyse de la situation politique et sur les grandes orientations souhaitables pour notre mouvement dans l'année à venir.

Les congressistes se séparèrent ensuite dans les commissions de travail. Deux thèmes, malheureusement d'une brûlante actualité, avaient été retenus pour cette année : « les politiques de l'emploi » et « la réforme de la justice ». Les motions élaborées sur ces sujets par les commissions, puis adoptées en assemblée générale sont publiées ci-contre.

Il revenait enfin au Comité Directeur de proposer, compte-tenu des débats d'orientation et du travail des commissions, une déclaration de politique générale qui fut, après quelques amendements, adoptée à la majorité absolue par les congressistes.

Déclaration de politique générale

La Nouvelle Action royaliste prend acte de la défaite électorale du Parti socialiste, qui a fait l'objet d'un rejet justifié : la réduction de l'action politique aux tâches de gestion, qui a caractérisé le gouvernement Rocard, l'inefficacité de la lutte contre le chômage et les multiples scandales qui ont affecté l'ancienne majorité étaient par trop contradictoires avec les exigences de moralité publique et de justice sociale dont se réclame la tradition socialiste.

La victoire totale de la droite place le nouveau gouvernement et la nouvelle majorité parlementaire devant la nécessité de tenir rapidement les promesses de relance de l'activité, de réduction du chômage et de protection des catégories professionnelles - notamment agricoles - qui sont durement exposées au système mondial de concurrence. Le nouveau gouvernement dispose pour cela de peu de temps et de faibles moyens, alors qu'il continuera d'accepter de fortes contraintes européennes et internationales.

Tout en soulignant ces difficultés et ces obstacles, la Nouvelle Action royaliste souhaite le succès de la relance de l'activité et la réussite d'une politique de l'emploi qui soulage le plus grand nombre possi-

ble de misères et enraye la logique d'exclusion. Cependant, la Nouvelle Action Royaliste tient à souligner que l'efficacité de la politique de l'emploi dépend à la fois de la concertation internationale, de la mobilisation de l'ensemble des acteurs économiques et sociaux de notre pays et d'une visée à long terme qui exige le retour à une planification indicative.

Plus généralement, et dans la fidélité à sa tradition, la Nouvelle Action royaliste tient à rappeler les principes et les projets qu'elle fera valoir dans le débat public et qu'elle défendra, le cas échéant, s'ils étaient abandonnés, négligés ou pervertis par la nouvelle majorité :

- **Respect de la Constitution**, et tout particulièrement de la prééminence du président de la République, dans sa fonction d'arbitre et de garant de l'unité du pays, et quant à son rôle prépondérant en matière de politique étrangère et de défense. Il est par ailleurs essentiel que toute réforme des institutions demeure fidèle à l'inspiration gaullienne et à la règle du septennat.

- **Respect des principes traditionnels**, tant monarchiques que républicains, qui fondent le droit français de la nationalité, le droit

d'asile et le statut des résidents étrangers.

- **Maintien et développement de la protection sociale** dans tous ses aspects, et politique active de lutte contre l'exclusion.

- **Développement du modèle français d'économie mixte**, qui implique l'intervention de l'Etat dans la vie économique, l'existence d'un secteur nationalisé dynamique et cohérent, la subordination de la Banque de France au pouvoir politique, la définition des objectifs économiques et sociaux dans le cadre d'une planification conforme à notre tradition.

- **Poursuite de la coopération internationale** notamment entre les pays qui ont décidé de constituer l'Union européenne, dans la perspective d'une confédération réunissant l'Europe tout entière, dans le souci du maintien de la paix, et dans l'espérance de son rétablissement entre les peuples qui se déchirent.

La Nouvelle Action royaliste réaffirme sa fidélité à la dynastie capétienne, qu'incarne M^r le comte de Paris, et s'inquiète de la voir si peu présente et active dans la période à tous égards critique que traverse notre pays.

LES POLITIQUES DE L'EMPLOI

Le problème du chômage est d'autant plus difficile à résoudre qu'il résulte de facteurs multiples et cumulatifs d'ordre international et national : taux d'intérêts élevés, concurrence acharnée aggravée par les politiques de désinflation compétitive, par la division internationale du travail et les dévaluations de combat, mutations liées au progrès technique, évolution du mode de vie, inadéquation de la formation, insuffisance de la demande globale de consommation et d'investissement, défaillance de la volonté étatique...

Une politique cohérente de l'emploi doit par conséquent affronter l'ensemble des problèmes, s'affirmer dans tous les domaines et être programmée sur le long terme.

Parce que la France est le quatrième exportateur mondial, et qu'une grande partie de ses emplois dépend de son commerce extérieur, il est urgent de conclure des accords

POUR UNE RÉFORME DÉMOCRATIQUE DE LA JUSTICE

Les difficultés d'une classe politique en proie aux "affaires" ne sauraient faire oublier la crise qui frappe l'institution judiciaire. Le viol constant et délibéré du secret de l'instruction par ceux qui ont à le protéger, les erreurs et les fautes majeures commises par certains juges au cours d'enquêtes dans de célèbres affaires criminelles et les tendances corporatistes qui se développent dans la magistrature appellent une réforme radicale. La France attend cette réforme depuis plusieurs siècles, puisque les graves défauts dans la conception, l'organisation et l'application de la justice dans la période monarchique n'ont pas été effacés par la Révolution de 1789.

Toujours repoussée depuis la Troisième République et aujourd'hui trop timidement esquissée, la

avec nos partenaires en vue d'une organisation équilibrée et maîtrisée, dans le domaine économique et monétaire, comme dans le domaine social, sur le plan européen comme sur le plan mondial. Sinon, il y aura sous peu explosion sociale et enfermement dans un protectionnisme généralisé.

Parce que les techniques modernes abaissent le nombre des emplois nécessaires, il faut permettre un choix réel au travers de l'extension et de la diversification du travail à temps partiel et d'une négociation, nationale et européenne, sur la baisse du temps de travail pour tous.

Dans l'immédiat, une action multidimensionnelle et concomitante doit être menée par l'Etat, les collectivités locales, les entreprises, les salariés et les associations. Cette action nécessite le retour à la planification indicative, afin que soient à nouveau orientées et rendues cohérentes les diverses politiques à mettre en oeuvre :

- une politique d'investissements dans le secteur des infrastructures de communications, du logement social, des industries de l'environnement, des transports en commun ;
- une politique de soutien contractualisé aux P.M.E. et aux P.M.I., au

monde rural, aux activités de service d'intérêt général ;

- une politique de la Ville axée sur la lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes, en partenariat avec le milieu associatif ;

- une politique de la recherche assurant la mise en synergie des entreprises, de l'Etat, des universités et des différents organismes spécialisés (INSERM, CNRS, INRA, CNES...).

- une politique de formation associant davantage l'entreprise à l'école, favorisant la formation continue, l'apprentissage, permettant une réelle ascension professionnelle.

En ce qui concerne la lutte contre le chômage, il importe que l'ANPE devienne capable de proposer des formations adaptées et réellement qualifiantes. Il faut aussi accentuer la personnalisation de l'action en faveur des chômeurs et en assurer le suivi dans la longue durée.

Discutés puis rendus cohérents dans le cadre de la procédure concertée du plan, ces dispositifs et ces mesures doivent être intégrés dans une politique de croissance encouragée par la volonté sans faille de l'Etat et soutenue par l'ensemble des acteurs économiques et sociaux.

réforme de la justice doit être mise en oeuvre dans le respect de son indépendance et selon les principes suivants :

- préservation absolue du secret de l'instruction par les magistrats comme par les journalistes, dans le respect de la présomption d'innocence ;

- maintien de la nomination des juges par le pouvoir politique, afin que leur autorité continue d'être solidement fondée, et pour éviter toute dérive corporatiste ;

- élargissement du recrutement des magistrats, aujourd'hui trop peu nombreux et manquant trop souvent d'une expérience directe de la vie sociale ;

- adoption d'une législation rigoureuse permettant d'en finir avec la récupération spectaculaire et dangereuse des tâches de police et de justice par les médias, au mépris de la vie privée des citoyens ;

- mise en oeuvre d'une réforme complète de la procédure pénale, par application du très ancien droit des citoyens à la sûreté, et par l'abandon de la procédure inquisitoriale. Cette réforme implique notamment :

- * la présence immédiate d'un avocat dans l'heure qui suit l'arrestation et l'obligation de faire connaître à la personne arrêtée l'ensemble de ses droits ; l'obligation de communiquer sans délai à la défense toutes les pièces relatives à l'enquête, sous réserve que l'affaire en cours ne relève ni du terrorisme, ni du grand banditisme.

- * l'adoption du principe selon lequel il ne peut y avoir de mise en détention sans décision de justice, en audience publique, et toutes plaidoiries entendues.

- * le contrôle de la police judiciaire par le ministre de la Justice.

- * la création d'un juge des libertés, veillant sur les droits fondamentaux de la personne, sur la régularité des procédures, et seul habilité à décider des perquisitions et des écoutes téléphoniques.

Ainsi conçue, la réforme de la justice permettra de dépasser le traditionnel conflit des pouvoirs, en évitant que l'affrontement en cours n'aboutisse à un nouvel assujettissement des juges - au motif que certains d'entre eux seraient tombés dans le piège du corporatisme et de la vengeance sociale.

MERCREDIS DE LA N.A.R.

A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^{ème} étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain. La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre et gratuite), elle s'achève vers 21 h 45. Un buffet chaud est alors servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du buffet 25 F).

● **Mercredi 28 avril** - Journaliste indépendant, collaborateur de la revue Esprit, **Yan de KERORGUEN** anime une association de citoyens européens qui oeuvre, loin de tout spectaculaire pour le rapprochement des peuples d'Europe et qui a multiplié les initiatives pour la paix dans l'ancienne Yougoslavie. Au retour de cette région qu'il connaît intimement, Yan de Kerorguen nous donnera son témoignage sur la tragédie que vivent ou qui menace les peuples des Balkans.

● **Mercredi 5 mai** - **Paul YONNET** est sociologue, auteur d'un ouvrage important sur les comportements culturels dans les sociétés modernes et d'articles qui ont déclenché de vives polémiques. Son dernier ouvrage « **Voyage au centre du malaise français** », consacré à l'antiracisme militant, a reçu un accueil généralement hostile. Pleinement concernés par les critiques de Paul Yonnet, nous ouvrirons avec lui un débat amical, qui promet d'être passionnant.

Nous avons absolument besoin de votre aide :

**Envoyez votre participation à la souscription
C.C.P. ROYALISTE 18.104.06 N Paris**

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

.....

.....

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

«Royaliste», 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

NORMANDIE

Pour la 4^e année consécutive la grande fête antiraciste « **Au cœur des couleurs - Égalité** » aura lieu au Petit Quevilly (banlieue de Rouen) le **dimanche 16 mai**. Comme tous les ans le stand de la N.A.R. y sera présent. Nous demandons à tous nos amis de la région non seulement de réserver cette date mais aussi de nous apporter à cette occasion leur aide pratique (vente de billets, présence au stand, installation et démontage, etc).

Pour tous renseignements et pour s'inscrire contacter Philippe Cailleur au 35.80.32.88.

ADHÉRENTS

Les cartes pour 1993 des adhérents présents lors du congrès, leur ont été remises. Les autres sont envoyées en même temps que la « Lettre aux adhérents » de ce mois. Si vous n'avez pas reçu votre carte, c'est sans doute que vous n'êtes pas à jour dans vos cotisations...

ÉLECTIONS DE VENDÉE

Un dossier comprenant tous les documents de la campagne électorale de Luc de Goustine (tracts, affiche, professions de foi, « *Lettres de Luc de Goustine* », communiqués, etc) ainsi que les photocopies des principaux articles parus dans la presse locale ou nationale, est en vente. A commander au journal : prix franco 50 F.

L'ordre des choses

Dans l'attente de la déclaration de politique générale du gouvernement, jeudi dernier, je m'étais laissé aller à une sorte de rêverie qui avait pour thème les politiques inattendues.

Après tout, me disais-je, l'histoire donne maints exemples d'hommes d'État qui ont fait tout autre chose ou le contraire de ce qui semblait déterminé par leur histoire personnelle, leurs affinités intellectuelles, leurs solidarités de caste et de classe. Non par cynisme ou faiblesse, mais parce qu'ils ont trouvé tout à coup l'occasion et les moyens de bouleverser l'ordre des choses.

Ainsi, poursuivais-je, il serait piquant et heureux qu'Édouard Balladur, si typique du conservatisme bourgeois, se transforme tout à coup en ouvrier de réformes éclairées et de révolutions audacieuses. Le nouveau Premier ministre dispose d'immenses pouvoirs, il bénéficie pour quelques mois de l'état de grâce, à quoi s'ajoute sa très longue expérience des affaires de la nation. Et s'il parvenait, dans la grande tradition française, celle de Clemenceau, de Jaurès, du général de Gaulle, à nous surprendre, à nous émouvoir, à nous faire deviner le temps d'un discours une immense ambition à laquelle nous répondrions avec enthousiasme ou colère jalouse - mais avec passion... ?

FROIDEUR

Édouard Balladur eut tôt fait de dissiper ce rêve. Sagesse, raison, mesure, équilibre des balancements circonspects, le Premier ministre fut fidèle à lui-même, exactement conforme à son image, et salué comme tel par les majorités conservatrices de l'Assemblée nationale et du Sénat. Nul ne fut surpris de voir le nouveau Premier ministre situer une bonne part de son action dans des continuités rigoureuses, présenter comme audacieuses des banalités et de

menues promesses sur la conduite des affaires de l'État, et satisfaire quelques fantasmes - mais surtout de gros intérêts privés - faute de pouvoir opérer très vite le redressement économique annoncé pendant la campagne électorale.

A la suite des gouvernements socialistes, et dans la fidélité à la ligne fixée par l'Élysée, M. Balladur défendra le franc, gardera une attitude ferme et mesurée dans les négociations sur le GATT, et reprendra le discours traditionnel que la France adresse au monde. Qu'on le regrette ou non, le chef de l'État ne sera pas embarrassé sur ces points majeurs.



Le programme électoral de la droite n'a cependant pas été oublié. Il s'est traduit par quelques effets d'annonce, destinés à rassurer certains députés et certaines forces électorales. Les économies annoncées sur les voyages ministériels sont sympathiques mais sans conséquences budgétaires sérieuses. Les déclarations vertueuses sur les nominations au tour extérieur dans les grands corps de l'État font presque oublier que tous ces choix plus ou moins politiques sont susceptibles de recours pour excès de pouvoir devant le Conseil d'État. La dénonciation du travail clandestin relève, comme au temps des socialistes, d'un rituel parfaitement hypocrite. Plus grave est l'annonce d'une réforme du code de la nationalité qui consistera à limiter le droit du sol (nécessité d'une démarche

volontaire pour les enfants nés en France de parents étrangers), donc à accroître le nombre d'immigrés que l'on déclare par ailleurs vouloir mieux intégrer... Nous y reviendrons.

Répété tout au long de la campagne électorale, le discours sur la « catastrophe » économique et sociale appelait une politique hors du commun. Nous aurons seulement des mesures de relance sectorielle, assorties d'énormes cadeaux à un patronat dont on n'exige aucune contrepartie et qui s'est empressé de répondre qu'il ne promettait rien dans le domaine de l'emploi. L'alourdissement de la fiscalité indirecte, la perspective d'une réduction du déficit budgétaire et un plan de privatisations destinées à couvrir les dépenses à court terme (on vend les immeubles pour alimenter la caisse de cantine du personnel) achèvent de composer cette pochade économique d'une banalité qui frôle la caricature.

EXEMPLE

Aussi les paroles du Premier ministre sur l'exemplarité française sonnaient-elles étrangement, tant il est vrai que la France exemplaire est celle du droit du sol, de l'égalité des chances, du respect des hommes dans leurs droits et dans leur vie. La France exemplaire n'est pas celle où des policiers (pas la police) tuent trois jeunes gens en une même semaine et passent des manifestants à tabac. Ce que Charles Pasqua a immédiatement compris.

L'intelligence, la lucidité et les bonnes intentions de M. Balladur - quant au dialogue social notamment - ne sont pas en cause. Mais le Premier ministre et son gouvernement agissent en fonction de l'échéance présidentielle, alors que notre pays, comme d'autres, vit et subit une mutation de très longue portée. Quand les sociétés connaissent de telles révolutions, la folie est de rester sage, et c'est le conservatisme qui devient le risque majeur.

Souhaitons que le chef du gouvernement médite ce que le général de Gaulle avait compris et si magistralement illustré.

Bertrand RENOUVIN